



INSTITUTO DE ESTUDOS ESTRATÉGICOS E INTERNACIONAIS

6th INTERNATIONAL LISBON CONFERENCE

EUROPEAN DEFENSE

AND ATLANTIC CONSENSUS

15th-17th December, 1988

L'UNION EUROPEENNE DE SECURITE ET DE DEFENSE

Thomas Jansen

J'évoquerai ici l'Union Européenne de Sécurité, le pilier européen, auxquels plusieurs des intervenants ont déjà fait référence.

Je souhaite prendre la parole, Monsieur le Président, non seulement en ma qualité de représentant du Parti Populaire Européen, à savoir la famille démocrate chrétienne de la Communauté Européenne, mais aussi en tant que Vice-président du Mouvement Européen International. Je me réjouis de la bonne coopération qui a régné tout au long de la préparation de cet important colloque entre le Conseil portugais de notre Mouvement et votre institut.

Les mots que je vais prononcer maintenant viennent, je crois, à propos avec ce qui a été dit ce matin et ce que nous réserve l'après-midi.

La question de l'Union Européenne de Sécurité et de Défense revête une importance primordiale pour le maintien et le développement du consensus public sur la stratégie de l'Alliance et les impératifs de défense. Parce qu'il est impossible de convaincre indéfiniment les Européens d'accepter le maintien perpétuel du protectorat américain, même s'ils reconnaissent que leur sécurité a été garantie pendant de longues années et continue de l'être grâce à la protection américaine.

Il ne fait aucun doute que les changements survenus dans le climat politique soviétique et par conséquent en Europe Centrale et Orientale jouent un rôle prédominant dans ce contexte, mais cependant pas décisif. Plus sûrement la transformation graduelle de la Communauté Economique Européenne en une Union Politique est à la base de la nouvelle conscience des Européens.

De plus, les changements socio-culturels considérables, survenus dans tous les pays de l'Europe Occidentale, ont eu pour conséquence une sensibilité croissante pour les déficits démocratiques des entreprises intergouvernementales au niveau international. Ce dernier point doit être considéré en relation avec la nécessité d'un "burden sharing" plus prononcé et plus efficace qui, dans le futur, donnera aux Européens des responsabilités majeures.

Parmi les raisons engendrant des difficultés à convaincre les Européens d'accepter plus longtemps le protectorat américain, il y a, je pense, la divergence entre les intérêts communs aux deux grandes puissances, les USA et l'URSS, et ceux des Européens. Fait qui s'est manifesté à plusieurs reprises dans le passé. Les USA comme l'URSS exercent tous deux des responsabilités mondiales, tandis que leurs partenaires européens ont des préoccupations plutôt régionales.

Il y a lieu de donner une réponse positive et constructive à ces préoccupations et proposer à l'opinion publique un projet pouvant la convaincre.

Les questions concernant le deuxième pilier de l'Alliance, de l'Union Européenne de Sécurité, de la Communauté de Défense ou du concept européen de sécurité sont liées étroitement à la question de l'identité européenne, qui naturellement est aussi fonction de la situation historique de l'Europe Occidentale. Celle-ci s'est toujours caractérisée par la division, la faiblesse politique, la perte d'influence dans le monde et un retard industriel face aux USA et le Japon.

Le rôle de l'Europe Occidentale n'est pas conforme à ses ressources et à ses capacités.

Tout cela a provoqué un certain malaise et contribué à faire naître des incertitudes au sein de l'Alliance. La réaction devant cette situation fut de lancer un appel pour une nouvelle définition de l'identité européenne et pour un concept européen propre de sécurité.

Cet appel s'est fait plus pressant depuis les décisions de la Communauté Européenne relatives au Marché Unique et les résultats des négociations sur les contrôles des armements et le désarmement nucléaire entre les USA et l'Union Soviétique.

Cependant, il n'existe pas d'accord concret concernant l'identité de l'Europe Occidentale et un concept européen de sécurité. Dès lors, arriver rapidement à un accord sur les points de départ et les lignes de base, est une tâche des plus importantes pour les responsables politiques de l'Europe.

Pour développer mes idées à propos de cette tâche, vous me permettez, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, d'évoquer les trois cadres politico-institutionnels, dans lesquels le problème doit être discuté et une solution trouvée, à savoir la Communauté Européenne, l'Union Européenne Occidentale et l'Alliance Atlantique.

Il va de soi que j'exprime ici des positions émanant d'une certaine volonté politique, dirigée vers la réalisation d'une Union Européenne dotée d'une structure fédérale. Cette volonté politique est aujourd'hui partagée par les partis démocrates chrétiens mais aussi par les forces libérales et une partie importante du mouvement socialiste en Europe.

Parmi ceux qui partagent cette volonté, on ne peut encore, je le crains, compter Madame Thatcher. Mais tout ceci peut changer dans la mesure où croîtra un consensus général sur les nécessités d'approfondir politiquement l'unité européenne et de garantir de manière institutionnelle son fonctionnement.

La Communauté Européenne

La Communauté Européenne ne peut pas poursuivre une politique de neutralité à cause de ses valeurs et buts fondamentaux. Elle doit se montrer active dans les relations internationales pour le progrès de la sécurité, de la justice et de la paix, pour la protection des valeurs démocratiques et des Droits de l'Homme au sens le plus large, pour la prospérité et le développement des peuples.

Le but de l'unification européenne devra demeurer et être toujours de créer de meilleures conditions préalables

- a) pour un partenariat atlantique et pour la cohésion du monde occidental;
- b) pour une politique de détente et de coopération avec les Etats de l'Europe Centrale et de l'Est appartenant au Pacte de Varsovie;
- c) pour une politique qui éloigne le danger d'une faiblesse de l'Europe Occidentale, qui l'entraîne sous l'influence de l'Union Soviétique.

La promotion de l'unité implique également une action commune dans les domaines de la défense et de la production des armements. Cette identité militaire de l'Europe Occidentale devra être constituée dans la cadre de l'Alliance Atlantique et en accord avec les Etats-Unis. La coopération militaire avec les Etats-Unis au sein de l'Alliance reste indispensable.

L'Union de l'Europe Occidentale

Depuis la seconde moitié des années soixante-dix, on envisage que l'UEO participe, d'une manière ou d'une autre, pratiquement et même institutionnellement au développement de la Communauté vers l'Union Européenne au sein de l'Alliance; le but pourrait être de fusionner l'UEO avec l'Union Européenne. Durant les années écoulées, de telles idées ne dépassaient cependant pas les premières ébauches. On ne réussissait même pas à établir des contacts institutionnels entre l'Assemblée de l'UEO et le Parlement Européen.

Lors de la réunion du Conseil de l'UEO en octobre 1984 à l'occasion du 30ème anniversaire de leur fondation, de nouvelles initiatives pour réactiver l'UEO furent proposées, ainsi par exemple:

- La reconnaissance de l'importance d'une politique européenne de sécurité dans leur interdépendance de facteurs de politique étrangère et économique, de facteur technologique, militaire et spirituel-idéal;

– Une déclaration d'intention pour réorganiser le Secrétariat Général de l'UEO, qui devrait être en mesure au point de vue politique, structurel et organisateur de réaliser des initiatives concrètes pour réactiver l'UEO en vue de la gestion d'une politique européenne commune de sécurité.

Une raison importante pour justifier la continuation et le renforcement de l'UEO reste le fait qu'elle a établi une obligation d'assistance automatique de ses membres; une obligation pareille n'existe pas sous cette forme dans le cadre de l'OTAN.

Mais la raison principale au renforcement de l'UEO, en tant que système multinational européen à compétence propre dans le domaine de la politique de défense et d'armement, résulte de deux faits:

– la CE ne dispose pas encore d'une constitution et d'une structure fédérale, nécessaires pour exercer les pouvoirs législatifs et exécutifs dans les domaines de la politique étrangère de la défense et de l'armement;

– l'accord des alliés de l'UEO dans les domaines de la politique de défense et d'armement serait obtenu plus facilement qu'entre les douze Etats-membres de la CE, parmi lesquels un pays l'Irlande, mène une politique de neutralité et ne fait pas partie de l'OTAN.

Dans la perspective de donner plus de profil à l'UEO, l'adhésion du Portugal et de l'Espagne d'une part, et la déclaration de La Haye d'autre part sont des éléments encourageants pour la renaissance de cette organisation.

L'Alliance Atlantique

Il faut souligner que les développements possibles de l'organisation politique de l'Europe doivent se réaliser au sein de l'Alliance Atlantique. Les liens entre l'Europe et les Etats-Unis devraient trouver leur expression concrète dans des conceptions communes sur la stratégie militaire et le contrôle des armements. Des éléments essentiels d'un tel consensus devraient être:

- a) Le maintien de la dissuasion nucléaire à un niveau aussi bas que possible.
Une élimination générale des armes nucléaires sera seulement réalisable si la paix règne dans le monde entier.
- b) La limitation des mesures de défense stratégique au nécessaire et à l'utile pour un renforcement de la stabilité dans les rapports stratégiques entre l'Est et l'Ouest.

- c) Le maintien de la présence des forces armées américaines en Europe qui préserve les liens stratégiques de l'Europe Occidentale avec les Etats-Unis.
- d) La mise en place d'armes nucléaires et non-nucléaires suffisantes pour maintenir la crédibilité de la stratégie de la "flexible response". L'Europe Occidentale doit avant tout concourir plus efficacement dans le domaine non-nucléaire.
- e) Le danger, de voir les Etats-Unis et l'Union Soviétique se désintéresser des conséquences d'un conflit armé entre l'Est et l'Ouest au détriment de l'Europe, sera réduit par le renforcement de la position et du rôle stratégique de l'Europe Occidentale au sein de l'Alliance.
- f) La disponibilité de l'Europe Occidentale, d'assumer la responsabilité politique au niveau mondial dans des consultations et dans la coopération avec les Etats-Unis. Ainsi se réduit le risque de porter atteinte à la sécurité de l'Europe par des actions unilatérales des Etats-Unis.
- g) Les Etats de la Communauté, membres de l'Alliance Atlantique devraient de préférence parler au Conseil de l'OTAN d'une seule et même voix, qui devrait être déléguée soit au Président de la Coopération Politique Européenne (CPE), soit au président de l'UEO.

J'arrive à la fin de mon allocution, Monsieur le président.

En tant que citoyen de la Communauté Européenne, je souhaite que le chemin vers l'Union Européenne de Sécurité passe par l'union politique, c'est-à-dire par un développement institutionnel et politique rigoureux de la CE.

A ce propos, deux évidences valent à mes yeux :

– Cette Union Européenne de Sécurité, que j'imagine, doit naturellement voir le jour dans le cadre de l'OTAN et doit alors être conséquemment compatible avec les structures de l'OTAN; elle devra prendre en charge les responsabilités concrètes de l'OTAN et aussi être transparente pour les partenaires atlantiques qui n'appartiennent pas à cette Union Européenne de Sécurité.

– Il va de soi que toutes les structures existantes, et en premier lieu, l'Union Européenne Occidentale rénovée et élargie, doivent être utilisées pour créer cette Union Européenne de Sécurité.

L'Union Européenne de Sécurité, qui découle de l'Union Politique, correspond, selon moi, à une identité de l'Europe qui est en train de se profiler; mais un tel procédé serait aussi logique. Il s'inscrirait dans l'ordre de la systématique et serait intellectuellement

beaucoup plus satisfaisant que la confusion qu'entraînent nécessairement toutes les initiatives bilatérales.

Je suis conscient que, parmi les experts en politique de défense et les hauts responsables dans le domaine de la sécurité, le type de discours que je prononce ici ne doit pas toujours être bien accueilli. En effet, pour ceux qui côtoient étroitement et quotidiennement ce genre de problèmes, il ne colle pas assez à la réalité.

Par contre, pour ceux qui travaillent au sein de la Communauté Européenne ce discours entre parfaitement dans les normes et correspond à leur réalité. Ceux-ci souvent trouvent étranges et irréels certains débats entre des représentants de l'Alliance.

Je crois, dès lors, qu'il nous faut enfin entamer un dialogue approfondi entre ceux qui détiennent des responsabilités ou des intérêts dans ces deux secteurs et dans les deux réalités que sont l'OTAN et La Communauté Européenne.

Le fait qu'un tel dialogue a trop longtemps été inexistant a eu pour conséquence que d'une part, les experts en sécurité n'ont pas pris en considération dans le problème de sécurité la dimension de la politique européenne et les conditions de la politique européenne et que les responsables de la politique européenne d'autre part ont négligé du problème de l'Unification Européenne les conditions et les dimensions de la politique de sécurité.

Sans un effort des uns et des autres, nous n'arriverons pas à des résultats concluants et satisfaisants du point de vue de la politique européenne comme du point de vue de la politique de sécurité, pouvant s'insérer dans les systèmes existants de l'Alliance et de la Communauté qui doivent naturellement être développés plus avant.

Ce dialogue serait profitable à la sécurité, peut-être à une meilleure qualité de sécurité pour l'Europe et pour toute l'Alliance et à l'Unité Européenne. Les liens entre les Etats-Unis et l'Europe pourraient se renforcer.

Tout dépendra bien entendu de la manière d'agir et de réaliser ces projets.